

Délibération 2020-08

Point de l'ordre du jour : V

Objet : Diplôme de l'ENS Paris-Saclay : Parcours Recherche Thématique

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay ;

Vu le règlement du diplôme.

Vote unique :

Le conseil scientifique approuve la création du diplôme d'établissement ARTeQ.

Nombres de votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 18 septembre 2020

Pour extrait conforme,
Le Président du conseil scientifique

Patrice AKNIN



PJ : Documents Parcours Recherche Thématique et Parcours Recherche en Technologies Quantiques – Diplôme d'établissement ARTeQ

Classée au registre des délibérations sous la référence :

CS – 18 septembre 2020 - D.2020-08

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :